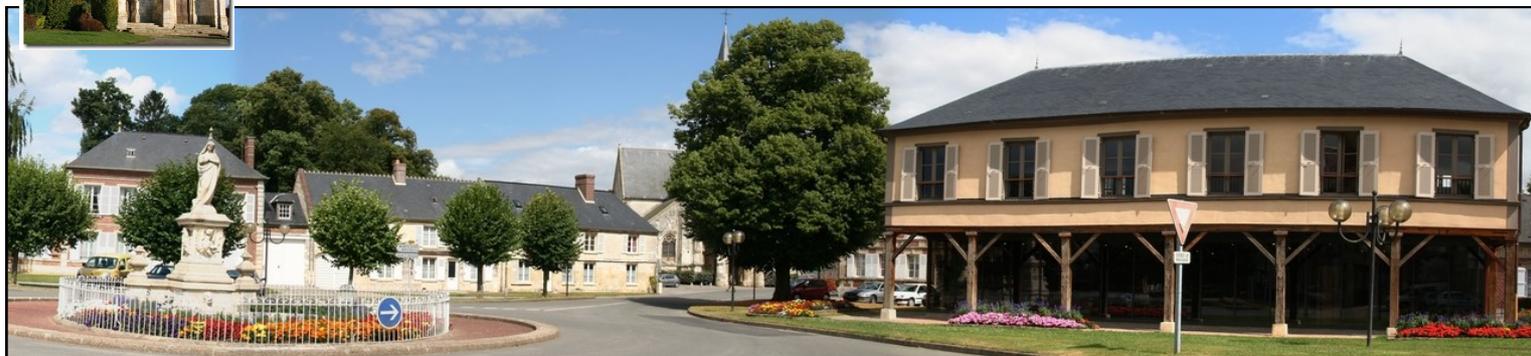




FLASH

MAIGNELAY - MONTIGNY



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - FÉVRIER 2021 - N° 205

Maignelay
Montigny



■ ■ ■ ECHOS DU CONSEIL DU 15 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 15 décembre 2020 dans la Maison communale Marcel Ville sous la présidence de M. Denis FLOUR, Maire.

Etaient présents :

M. LEGUEN Gilles, Mme BROWET Joëlle, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, Mme CENSIER Christine, M. PETIT Jean-Luc, Mme COURSEAUX Estelle, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, Mme PRUVOST Gisèle, M. MARCHAND Jean-Pierre, MM. FIEVEZ Patrick, CARPENTIER Didier, CHAPUIS-ROUX Francis, Mmes BOUCHART Carine, MOKRI Djamila, DELPLANQUE Sophie, M. NAVARRO Julien, Mme LOISEL Marie-Christine, MM. LEFRANC Dominique, VAUCHELLE Patrick, Mme GRIGNON Amélie et M. DELAME Cédric

Absente représentée :

Mme POCHOLLE Stéphanie qui avait donné pouvoir à M. LEGUEN Gilles

Le Conseil Municipal a observé une minute de silence en mémoire de Lucette BONNARD (ATSEM à l'école maternelle de 1970 à 1989) et de Thierry MOROY (employé au secrétariat de la mairie en qualité de rédacteur auxiliaire à compter du 1^{er} novembre 1984 pour une durée de 3 années dans le cadre de sa préparation au concours).

Monsieur le Maire a présenté ses condoléances au nom du Conseil Municipal à Monsieur Julien NAVARRO suite au décès de son beau-frère et à Monsieur Dominique LEFRANC suite au décès de son beau-père.

Il a ensuite adressé ses remerciements à Madame Anne-Marie CLAEREBOUT pour le don d'un tableau peint par son père, Monsieur Marcel BUSSY.

- Conformément à l'article L 2121-8, le Conseil Municipal a adopté son règlement intérieur.
- Le Conseil Municipal a ensuite entériné la modification des règlements intérieurs de la salle communale Marcel Ville et de la salle du Marmouset ainsi que les tarifs des locations qui sont applicables depuis 1^{er} janvier 2021.
- La convention liant la commune avec la SPA d'Essuilet et de l'Oise pour l'accueil des animaux errants a été renouvelée pour une durée de cinq ans.



MAIRIE
rue François Mitterrand
60420 MAIGNELAY-MONTIGNY
tél. : 03 44 51 14 01
fax : 03 44 51 20 38
mairie@maignelay-montigny.fr

Directeur de la publication :
Denis FLOUR

Rédaction :
Commission communication

Dépôt légal à parution
Imprimé par nos soins



- Une convention d'accueil des enfants non résidents dans le périmètre du Syndicat Scolaire a été adoptée. Elle permettra de prendre en charge les enfants intéressés par les activités de l'ALSH au même tarif que celui facturé aux familles du Syndicat moyennant une participation financière de la collectivité d'origine.

- La convention passée avec le Syndicat Scolaire Intercommunal Concentré de Maignelay-Montigny pour l'affranchissement du courrier a été renouvelée.

- Le conseil municipal a décidé d'allouer l'indemnité de gardiennage des églises sur la base de 120,97 € par édifice religieux.

- L'assemblée a adopté le principe de facturation au coût réel de tout document non rendu dans les délais impartis à la bibliothèque municipale.

- En raison de la crise sanitaire, le repas annuel des personnes âgées est annulé. Il sera remplacé par un colis alimentaire distribué à toutes les personnes de la commune nées avant le 1^{er} janvier 1958. Pour la même raison, l'arbre de Noël du personnel communal n'aura pas lieu cette année et les agents se verront remettre un bon d'achat d'une valeur de 40 € à utiliser dans les commerces de la commune qui ont accepté de s'associer à cette démarche.

- Une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € sera versée à l'Association des Maires des Alpes Maritimes pour les sinistrés de la tempête « Alex » qui a ravagé les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée le 2 octobre dernier.

- Le conseil municipal a entériné la fusion de l'ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise) et de la S.A.O. (Société d'Aménagement de l'Oise). Ces deux entités ont pour actionnaire majoritaire le département de l'Oise et partagent déjà leurs moyens matériels et humains.

- Il a été également décidé de lancer une modification simplifiée du PLU afin de faciliter l'instruction de différentes autorisations d'urbanisme et permettre ainsi la réalisation de projets d'aménagement. Dans le cadre de la mutualisation des services, la CCPP collaborera avec la commune pour mener à bien cette démarche moyennant un forfait de rémunération conformément à la convention passée en 2019.

- De même, une procédure de révision allégée sera lancée afin de mener à bien le projet d'une société immobilière sur des terrains sis rue Antoine Wattellier.

- Enfin, le conseil municipal a décidé de dénommer la rue qui desservira le futur lotissement rue Antoine Wattellier. Celle-ci sera appelée « rue Scourion ».

■ ETAT CIVIL

- **Naissances :** Livio PARPAILLON



- **Mariage :**



Mme Katia DUCHEMIN & M. Dominique JACOBS

- **Pacs :**



Mme Isabelle VLASSOFF & M. Sébastien DEPPE

- **Décès :** M. Jason LENOIR GRIMAUX

Mme Chantal DEMEYER



■ AITT

Vous recherchez un emploi ou un complément de revenus ?

L'Association Intermédiaire de Travail Transitoire (AITT) peut vous aider.

Comment ? En vous proposant des missions chez nos adhérents particuliers ou professionnels.



L'AITT vous accompagne dans votre recherche d'emploi ou de formation en vue de vous aider à retrouver un emploi durable.

Depuis janvier 2021, une permanence a lieu à la Mairie de Maignelay-Montigny :

le 2^{ème} lundi du mois de 14h00 à 16h30

Pour un rdv, merci d'appeler le 03 44 78 46 98.

Documents (photocopies) à fournir pour votre inscription :

- CV
- Pièce d'identité
- Carte Vitale ou attestation CPAM
- N° identifiant Pôle Emploi
- Date d'inscription à Pôle Emploi
- N° d'allocataire CAF (si bénéficiaire du RSA ou de l'AAH)
- Permis
- Diplôme(s) ou attestations de formation(s)
- Certificats de travail
- Notification de reconnaissance de travailleur handicapé

AITT DU PLATEAU PICARD
62 rue de Paris • 60130 Saint Just en Chaussée

■ PHARMACIE VAN VYNCKT

Pendant le couvre-feu, la pharmacie Van Vynckt est ouverte aux horaires habituels.



TARIFS DE LA LOCATION DE LA MAISON COMMUNALE MARCEL VILLE PARTICULIERS

APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020

	COMMUNE	EXTERIEURS A LA COMMUNE
VIN D'HONNEUR	140 €	230 €
BUFFET - REPAS		
- 1 jour en semaine	220 €	410 €
- 1 jour supplémentaire en semaine, veille ou lendemain	110 €	210 €
- 1 jour pendant le week-end samedi, dimanche ou jour férié	320 €	550 €
- Forfait week-end du vendredi 16 h au lundi 9 h	420 €	740 €
ACTIVITES SANS LA CUISINE		
- 1 jour en semaine	150 €	300 €
- 1 journée week-end	180 €	350 €
CAUTION DANS TOUS LES CAS	500 €	500 €
DEPOT DE GARANTIE	30 % du montant de la location	30 % du montant de la location
LOCATION VAISSELLE (par tranche de 10 personnes)	15 €	15 €

REMISE DES CLES :

Au plus tôt la veille de la manifestation à 14 H 30, le retour le lendemain au plus tard à 10 H.

Le non respect de ces horaires entraînera la perception d'une journée supplémentaire.

Pour toutes les autres dispositions, se rapporter au règlement intérieur.



TARIFS DE LA LOCATION DE LA MAISON COMMUNALE MARCEL VILLE ASSOCIATIONS

APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020

	COMMUNE	EXTERIEURS A LA COMMUNE
BUFFET - REPAS		
- 1 jour en semaine	110 €	410 €
- 1 jour supplémentaire en semaine, veille ou lendemain	55 €	210 €
- 1 jour pendant le week-end samedi, dimanche ou jour férié	160 €	550 €
- Forfait week-end du vendredi 16 h au lundi 9 h	210 €	740 €
ACTIVITES SANS LA CUISINE		
- 1 jour en semaine	75 €	300 €
- 1 journée week-end	90 €	350 €
COOPERATIVES SCOLAIRES ACTIVITES GRATUITES	GRATUIT	GRATUIT
CAUTION DANS TOUS LES CAS	500 €	500 €
DEPOT DE GARANTIE	30 % du montant de la location	30 % du montant de la location

Par décision du Conseil Municipal, chaque Association Locale bénéficiera une fois dans l'année d'une occupation gratuite.

REMISE DES CLES :

**Au plus tôt la veille de la manifestation à 14 H 30, le retour le lendemain au plus tard à 10 H.
Le non respect de ces horaires entraînera la perception d'une journée supplémentaire.
Pour toutes les autres dispositions, se rapporter au règlement intérieur.**



■ **MA CUISINE ENSOLEILLÉE**

Nouveau !

Ma cuisine ensoleillée vous propose des entrées, des plats et des desserts pour vos soirées, repas en famille ou entre amis ou pour vos buffets.



Couscous, Tajine, mini-pizzas, mini-batbouts farcis, Noix salées aux crevettes, corne de gazelle, makrout, samoussa, kaak anbar, ... Il y en a pour tous les goûts !

Leila propose également un menu par semaine le mardi à 14 €uros (à commander avant la veille à 17h).

Pour toutes commandes, prévenir 72 heures à l'avance.

Contact : Leila ☎ 07 86 13 83 28
Facebook et Instagram :
Ma cuisine ensoleillée



■ **"PLAISIR BEAUTÉE & ONGLES"**

Nouveau !

Esthéticienne depuis 12 ans et prothésiste ongulaire depuis 5 ans, Charlotte a le plaisir de vous accueillir dans votre nouveau salon de beauté situé au 40 rue Georges Normand (Salon Le Nouvel Air).



Moments de détente privilégiés, soins visages de toutes dernières générations (skin litf, microneedling &

bbglow), soins visage classiques, épilations, réhaussement de cils, maquillage semi-permanents (spécialiste naturel Brows), ...

Ainsi qu'une dizaine de diplômes dans la formation de l'onglerie « nail art » (dessins sur les ongles) fait entièrement à la main.

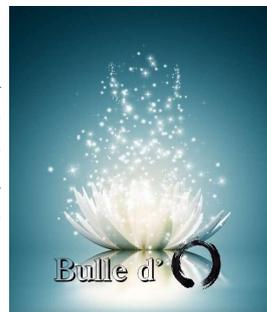
- Mercredi et Vendredi : 9h30 - 18h
- Samedi : 9h - 13h30

Contact : Charlotte ☎ 06 10 05 47 91
Facebook : Plaisir Beautée & Ongles

■ **CABINET DE SOPHROLOGIE**

Vous rencontrez un obstacle que vous avez du mal à dépasser ? Parfois, l'aide d'un professionnel qualifié est nécessaire pour voir les choses différemment.

Mme Séverine Grévin, Sophrologue, accompagne en individuel et en groupe les enfants, les adolescents, les adultes et intervient également en entreprise et dans les collectivités.



Cabinet de sophrologie **Bulle d'O**
5 rue Georges Normand et à domicile
☎ 07 69 88 93 35
Site : severinegsophrologue.wixsite.com/bulledo
Facebook : Bulle D'O Sophrologie

■ **GÎTE "LES DEUX CLOCHERS"**



Maignelay-Montigny
Oise

Les deux clochers
Gîte de Jacqueline



Surface 124m²

capacité 6 Personnes 3 chambres
lit et tout ce qui est nécessaire
pour bébé



animaux autorisés

A 30 Km de Compiègne (60) - 35
Km de Beauvais (60) - 40 Km
d'Amiens (80) -
- 90 min de Paris



A partir de 690 € la semaine linge compris

56 rue du Général LECLERC

réservation

Mails: lesdeuxclochers@orange.fr
jacquelinecb@orange.fr

Portable:

0670314712

Gîte G602008

→ Pour paraître dans le prochain Flash,
les informations devront nous parvenir
avant le 25 février 2021

Ecole Gabriel Bourgeois : De belles actions pour cette première année !



Le jeudi 17 décembre 2020 a marqué la fin de la **première année d'Aire Terrestre Éducative** pour la classe de CM2 de l'école Gabriel Bourgeois. Après une année placée sous le signe du Hérisson au cours de laquelle les enfants ont étudié l'écologie de l'espèce et mis en place des actions pour le protéger (gîte, panneau de sensibilisation et installation d'un passage à petite faune)... Le moment était venu de transmettre le projet à d'autres enfants de l'école pour la nouvelle année.

Le programme de cette dernière journée était bien chargé : inauguration du panneau de sensibilisation pour la protection des Hérissons, décorticage de pelotes de réjection puis passage de flambeau afin de transmettre ce beau projet de la classe de CM2 à la classe de CE2-CM1.



Le passage de flambeau a pris la forme d'un rallye nature. 8 équipes se sont affrontées pendant 3 heures au travers de 9 épreuves.

Au programme : reconnaissance d'espèces d'oiseaux, de mammifères, mimes, blind-test, bérêt et de nombreuses épreuves de déduction... Coïncidence ? C'est l'équipe des Hérissons d'Europe qui a remporté ce rallye !

Le projet continuera donc en 2021 avec la classe de CE2-CM1 accompagnée par leur enseignante et Picardie Nature. Les élèves

étudieront le site transmis et décideront d'agir en se concertant au cours de conseils d'enfants menés en classe. Quel sera le thème de l'année ? Affaire à suivre...

Concernant la classe de CM2, les enfants seront associés aux décisions et auront aussi la charge de faire le suivi des actions qu'ils ont mises en places.

Lison Gaignon • Chargée d'animation
www.picardie-nature.org
facebook.com/asso.picardie.nature



Les travaux du mois de février

Les premiers semis vont avoir besoin d'une température de plus de 20 degrés pour pouvoir germer. Il faut compter environ 2 mois entre le moment du semis et celui de la plantation. La difficulté étant d'éviter le phénomène des semis qui filent de part le manque de luminosité à cette période de l'année. Mais il existe une corrélation entre la température de la pièce et la luminosité. Si la température ambiante est basse, les besoins en éclairage seront moins importants tandis que si la température de votre pièce à semis est haute, dans ce cas, votre plante réclamera davantage de luminosité. Personnellement pour ces 3 premières plantes, j'arrose au début avec de l'eau légèrement tiède afin d'augmenter la température du terreau et faciliter la germination. Dès l'apparition de la plantule, je reprends les arrosages « normaux » tout en retirant le couvercle de la mini-serre pour éviter certains problèmes liés à l'humidité tels que la fonte des semis, ... Pour finir, je règle la température en fonction de la luminosité en étant attentif aux signes de la jeune plante.

<i>Du côté des semis en intérieur</i>	<i>En intérieur sans obligatoirement chauffer</i>	<i>Du côté des semis sous abris</i>	<i>Du côté des plantations</i>
Aubergines, poivrons, piments	Artichauts, Choux fleurs, Brocolis, Choux raves, Choux de Bruxelles, Hysope, Oignons blancs, Poireaux	Fèves, Carottes, Céleris raves, Epinards, Petits pois, Poireaux, Laitues, Navets de Milan	Ail, Asperges, Echalottes, Oignons, Topinambours, Rhubarbe, Arbres, Arbustes fruitiers à racines nues

Si vous disposez d'une serre pouvant les accueillir lors de la plantation : tomates, concombres

Du côté des entretiens : Faire germer les pommes de terre, Continuer à forcer les endives (s'il en reste), Protéger les choux d'hiver en rabattant les feuilles sur le cœur, Finir de tailler les fruitiers à pépins, Pailler et amender les fruitiers, Penser à protéger des gelées si vos fruitiers sont déjà en fleurs

Du côté des fleurs : Planter des pensées dans les jardinières, Semer des capucines (climat doux)

Pour en savoir plus :

- courriel : jfstjustplateaupicard@laposte.net
- Page Facebook : [JardinsFamiliauxdeLOiseSectionStJust.PlateauPicard](https://www.facebook.com/JardinsFamiliauxdeLOiseSectionStJust.PlateauPicard)

La devinette du mois

Description :

Plante vivace aromatique très mellifère dont on consomme les fleurs et les feuilles aux arômes de menthe. Idéale en infusion, mais également pour parfumer de l'agneau, du poisson, du chocolat, etc... La floraison est d'un joli bleu foncé et elle peut donc se trouver une place dans un jardin d'ornement



Plantation :

Planter dans un sol calcaire, sablonneux, riche et frais et à exposition ensoleillée. Garder 1 m entre les plants.

Cette plante est caduque, elle perdra donc son feuillage ou pourra disparaître complètement en hiver mais réapparaîtra bien sûr au printemps.

Entretien

N'hésitez pas à couper les fleurs au fur et à mesure de leur apparition, ce qui favorise la production de jeunes pousses, plus tendres et plus savoureuses.

Un rabattage à l'automne aide à maintenir un port compact.



Connaissez-vous cette plante ?



Réponse du Flash précédent :

L'élégante striée (*Pomatias elegans*)

■ **PÉTANQUE CLUB**

Lors de son Assemblée Générale le 9 octobre 2020, le Pétanque Club de Maignelay-Montigny a élu un nouveau bureau :

- Président : M. Pascal Vivier
- Vice-président : M. Jean Bajor
- Secrétaire : Mme Laurence Hecquet
- Trésorier : M. Jérôme Leroy
- Trésorier-adjoint : Mme Déborah Vivier
- Membres : M. Pascal Vivier, M. Ludovic Comte

Le prix de la licence reste à 32 €uros.

Pour toutes personnes intéressées, vous pouvez contacter Mme Laurence Hecquet au 06 58 89 86 34

■ **APEAC**

Association des Parents d'Elèves de l'école Albert Camus

Présidente : Mme Claire Hugentobler-Martin

☎ 03 44 51 14 75

Courriel : apeacamus@outlook.fr

Facebook : Asso.apeac

🍷 *Recette proposée par l'association Le Goût des Autres* 🍷

« Chorba »

Ingrédients :

- | | |
|--|---|
| - 250g de viande (bœuf, agneau ou veau) | - 2 cuillères à soupe de concentré de tomates |
| - 1 oignon | - 1cc de paprika |
| - 2 carottes | - 1cc de ras el hanout |
| - 1 courgette | - 5cl d'huile d'olive |
| - 1 branche de céleri | - 1 petit bouquet de coriandre fraîche |
| - 100g de pois chiches | - sel |
| - 70g de vermicelles | - poivre |

Préparation :

- Epluchez les légumes et les couper en petits dés
- Coupez la viande en petits morceaux
- Dans une cocotte, faites chauffer l'huile d'olive et faites caraméliser la viande
- Ajoutez l'oignon pelé et émincé ainsi que les autres légumes et laissez revenir
- Ajoutez le concentré de tomates, les épices, salez et poivrez
- Ciselez la coriandre et versez la moitié dans la cocotte
- Réservez le reste pour la décoration
- Versez 1,5l d'eau dans la cocotte et faites mijoter votre chorba à feu moyen durant 30 minutes
- Ajoutez les pois chiches et les vermicelles, rectifiez l'assaisonnement
- Poursuivre la cuisson durant 10 minutes à couvert
- Servez votre chorba en décorant avec le reste de coriandre fraîche



Bon appétit !



Un grand merci à M. Didier Canny qui nous a fait parvenir cette carte postale ancienne. Il nous indique qu'il s'agit « de l'entrée de l'usine Geoxia Composants rue de l'écu de France, auparavant Alskanor. Vu l'absence de la centrale à béton ce document doit dater des années 60. A l'époque, on y a fabriqué des chalets. Témoin de cette activité sur la gauche la présence d'un silo destiné à recevoir l'aspiration des sciures de bois. »





1



2



4

3

1. Ancienne Mairie de Maignelay, aujourd'hui bibliothèque municipale
2. la chapelle Sainte Marie-Madeleine, rue de la Madeleine
3. Place du marché aujourd'hui place du Général de Gaulle
4. Entrée de Maignelay

✎ **MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur le Maire assure une permanence tous les jours de la semaine sur rendez-vous. ☎ 03 44 51 14 01

✎ **1^{er} ADJOINT**

M. Gilles LEGUEN assure sa permanence "logements" les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30 et reçoit sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

✎ **3^{ème} ADJOINT**

M. Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, chargé de l'urbanisme et des travaux reçoit sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

✎ **MISSION LOCALE**

Permanences sur rendez-vous les 9, 16 et 23 février ☎ 03 44 78 72 00

✎ **AITT**

Permanence le 2^{ème} lundi du mois de 14h à 16h30 sur rendez-vous. ☎ 0344 78 46 98

✎ **GENDARMERIE**

11 rue de Saint Just ☎ 03 44 51 55 17 • Urgences : 17

✎ **CENTRE DE SECOURS**

Pour toute urgence, n'hésitez pas à composer le 18. La rapidité et l'exactitude des renseignements fournis lors de l'appel contribuent à l'efficacité des secours.

✎ **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'OISE** (pas de permanence en Mairie)

☎ 0810 25 62 10 (non surtaxé). Pour les permanences à Saint Just, contacter la Mairie ☎ 03 44 19 29 29

✎ **CENTRE D'AMELIORATION DE L'HABITAT**

La permanence est suspendue pendant le confinement
Pour toutes questions ☎ 03 44 77 38 60

✎ **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Prendre contact avec le Tribunal de Grande Instance de Beauvais ☎ 03 44 79 60 60

✎ **MEDECINS**

2 rue François Mitterrand ☎ 03 44 51 14 16

Pour connaître le nom du médecin de garde le week-end et les jours fériés, vous pouvez contacter le 15. La personne vous donnera le numéro à appeler.

✎ **CABINET D'INFIRMIÈRES**

2 rue François Mitterrand ☎ 03 44 51 24 94

✎ **PHARMACIENS**

- *Dimanches, jours fériés et changements en semaine :*
pharmacie de garde 24h/24 ☎ 3237 (0,34 € / mn depuis un fixe)

- *Se rendre à la pharmacie de Maignelay-Montigny*

✎ **AMBULANCE**

15 bis rue du 8 mai ☎ 03 44 51 44 20

✎ **MASSEURS KINESITHERAPEUTES**

- M. Camille Faubert

7 rue des Vignes - ZA Est ☎ 03 44 51 15 39

- M. Pascal Riem

33 rue du Général Leclerc ☎ 03 44 51 15 11

✎ **CABINET VETERINAIRE**

17 rue de la Gare ☎ 03 44 50 03 36

lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 9 heures à 11h30 sur rendez-vous et de 12h30 à 18h30 en consultation libre (jusqu'à 16h45 les mercredis)

✎ **DIÉTÉTICIENNE**

Depuis le 1^{er} janvier : 15 bis rue Théophile Havy à 60190 Estrées-Saint-Denis

☎ 07 86 78 66 21

✎ **SOPHROLOGUE**

Mme Séverine Grévin - Bulle d'O

5 rue Georges Normand ☎ 07 69 88 93 35

✎ **HALTE GARDERIE**

(rue François Mitterrand face au gymnase)

du lundi au vendredi de 08h à 18h

Service Petite enfance (Saint Just) ☎ 03 44 78 09 06

Halte garderie (Maignelay-Montigny) ☎ 03 44 51 78 30

✎ **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**

(rue François Mitterrand face au gymnase)

Uniquement sur rendez-vous les lundis de 9 h à 16 h et mardis de 9 h à 18 h

☎ 03 44 78 09 06 pour prendre rendez-vous ou obtenir des informations

✎ **TAXIS**

⇌ ALLO TAXI DE LANEUVILLE ROY

Mme Sylvie Delique

30 rue Marceau Objois ☎ 03 44 51 73 25

⇌ ALLO TAXI LOMBARD

M. Frédéric Lombard 4 rue Georges Normand

☎ 03 44 51 25 94 / 06 85 56 01 14

⇌ AMBULANCES MAIGNELAY

15 bis rue du 8 Mai ☎ 03 44 51 44 20

■ **RECENSEMENT**

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en 2005 (16 ans) doivent se faire recenser à leur date d'anniversaire. *Se présenter au secrétariat de Mairie avec le livret de famille.*

HOMMAGE



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition soudaine de Madame Chantal Demeyer.

Chantal a commencé à travailler dans notre collectivité en 1996, au Centre de loisirs et à l'école maternelle en tant qu'Atsem jusqu'à sa retraite en 2016.

Sa gentillesse, son sourire et sa générosité vont nous manquer.

Toutes nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.



EN IMAGES...



480 colis ont été distribués
à nos Aînés



Le Conseil Communautaire s'est
réuni le 21 janvier dans la salle
Marcel Ville

